



Bruxelles, le 7 août 2026

CM 3849/1/26
REV 1

INF
API
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: Mr Fernando Florindo
council.transparency@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.6196

Objet: ACCÈS DU PUBLIC AUX DOCUMENTS
– Demande confirmative n° 39/c/01/26
– Lancement d'une procédure écrite
– **Délai prolongé jusqu'au 11 août 2026, MIDI (heure de Bruxelles)**

Conformément aux dispositions de l'article 12 du règlement intérieur du Conseil, veuillez indiquer si vous approuvez:

1. le recours à la procédure écrite pour l'adoption de la réponse visée ci-après, concernant la demande confirmative n° 39/c/01/26;
2. l'adoption, par le Conseil, de la réponse à la demande confirmative n° 39/c/01/26 (réponse figurant dans le document 11403/26 REV 1);
3. la publication du résultat de la procédure écrite, y compris les noms des États membres qui auront répondu "NON" à la deuxième question ou qui se seront abstenus, ainsi que les éventuelles déclarations unilatérales.

Vous êtes invité à répondre par OUI ou par NON à chacune de ces questions; vous pouvez également répondre par "ABSTENTION" aux deuxième et troisième questions.

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Les réponses doivent être envoyées par courrier électronique au secrétariat général du Conseil (council.transparency@consilium.europa.eu) au plus tard mardi 11 août 2026 à MIDI, à l'attention de M. Fernando Florindo, COMM.2.C, Services d'information / Transparence.
